



## AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX À COMPÉTITION OUVERTE (DRPCO) N°22-2026

### ***FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS (IGBT, COMPTEURS ENERIUM,...) POUR LES CENTRALES DU DÉPARTEMENT PRODUCTION DAKAR DE SENELEC - F\_DPP\_073***

1. Cette Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site des marchés publics [www.marchespublics.sn](http://www.marchespublics.sn) et dans le journal « Le Soleil » n°16668 du Mercredi 24 décembre 2025.

2. Senelec a obtenu dans le cadre de son budget 2026, des fonds, afin d'assurer la continuité du service de la production d'Énergie, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « ***Fourniture d'équipements (IGBT (Insulated Gate Bipolar Transistor), compteurs, enerium, ...) pour les centrales du département production Dakar de SENELEC*** ».

Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures de passation des marchés, Senelec informe l'ensemble des candidats intéressés du lancement du présent marché sur la plateforme **APPEL (Achats Publics en Procédures Électroniques)**.

À ce titre, la consultation et la soumission à ce marché sont conditionnées par l'enrôlement préalable des candidats sur la plateforme APPEL, conformément à la procédure décrite dans le manuel d'utilisation du fournisseur, disponible sur le site : [www.achatspublics.sn](http://www.achatspublics.sn).

Pour toute information complémentaire ou besoin d'assistance, les candidats pourront envoyer un courriel à [insadiop.dembele@senelec.sn](mailto:insadiop.dembele@senelec.sn).

3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « ***Fourniture d'équipements (IGBT (Insulated Gate Bipolar Transistor), compteurs, enerium,...) pour les centrales du département production Dakar de SENELEC*** ».

Le marché est composé d'un lot unique.

Le délai de livraison des fournitures est de Trois **(03)** mois à compter de la date de notification du contrat.

4. La passation du Marché sera conduite par une Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter le Dossier sur la plateforme APPEL via le site [www.achatspublics.sn](http://www.achatspublics.sn).



**6.** L'exigence en matière de qualification est :

**Capacité financière :**

Fournir les états financiers des trois derniers exercices comptables (2022, 2023, 2024) dûment certifiés par un commissaire aux comptes ou accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (**ONECCA**) (sauf les experts comptables stagiaires) ou organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises.

Ces états financiers devront démontrer la solvabilité, la rentabilité et la liquidité de l'entité pour une bonne exécution de ce marché.

**NB** : Si le soumissionnaire remplit les conditions de nomination d'un commissaire aux comptes, il devra fournir les rapports d'opinion du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2022, 2023 et 2024.

Les pièces administratives (originales ou pièces légalisées) des administrations fiscales et sociales (IPRES, IMPOTS, SECURITE SOCIALE, INSPECTION DU TRAVAIL) et l'attestation de paiement de la redevance ARCOP (**Gestion 2025**) au 31 Décembre 2025 seront produites de préférence à la soumission ou au plus tard avant l'attribution provisoire du marché sous peine de rejet conformément à l'article 44 du nouveau code des marchés publics. Un acte d'engagement à respecter la Charte de transparence et d'Ethique devra également être fourni ainsi que la déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet de faillite personnelle ou de liquidation des biens. L'attestation de non-faillite sera produite au plus tard à la signature du contrat.

**7.** Toute demande de clarifications doit être adressée concomitamment sur la plateforme « **APPEL** » et par courriel à la Direction Passation des marchés à l'adresse suivante : [notificationcpm@senelec.sn](mailto:notificationcpm@senelec.sn). Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier complet via la **Plateforme APPEL** et manifester leur intérêt pour ce marché.

**8.** Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **exclusivement sur la Plateforme APPEL**, au plus tard le **MERCREDI 15 JUILLET 2026 à 09 HEURES 30 MINUTES HEURE LOCALE**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**9.** Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis, pourront le faire sur la **Plateforme APPEL** via le site [www.achatspublics.sn](http://www.achatspublics.sn). Les offres seront ouvertes sur la plateforme et le procès-verbal généré sera transmis aux soumissionnaires après ouverture des plis.

**NB : LA GARANTIE DE SOUMISSION DEVRA ÊTRE POSTÉE SUR LA PLATEFORME ET L'ORIGINAL TRANSMIS OBLIGATOIREMENT À L'ADRESSE CI-APRÈS :**

**SENELEC, Salle Commission des Marchés sise au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2<sup>ème</sup> étage de la Résidence KHOUDIA, Dakar, au plus tard le MERCREDI 15 JUILLET 2026 à 09 HEURES 30 MINUTES HEURE LOCALE.**



**10.** Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille **(1 500 000) FCFA**.

La garantie de soumission devra être émise par un organisme financier (banque, une compagnie d'assurance, etc.) agréé par le Ministère des Finances et du Budget (**MFB**) du Sénégal.

La garantie de soumission devra demeurer valide vingt-huit (**28**) jours après expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Directeur Général**